



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Le lundi 25 septembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 septembre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire,

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. LEONETTI, Conseillers municipaux

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme OTTAVY-SARROLA à Mme OTTAVY, Mme BIANCAMARIA à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme SICHI, M. FILONI à Mme SANNA, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. DELIPERI à Mme CORTICCHIATO

**Etaient absents :**

M. VOGLIMACCI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FERRARA, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M.HABANI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

---

Séance du lundi 25 septembre 2017

Délibération N°2017/221

**Passation d'une convention entre la Ville et Pickup services, société du groupe GéoPost**

M. le maire expose à l'assemblée :

La Maison des Services au Public (MSAP) des Jardins de l'Empereur bénéficie de nombreux partenariats (Pôle Emploi, CPAM, CAF, AFPA...) afin de dynamiser son activité et de renforcer la qualité du service public proposée aux habitants. Dans ce cadre, il est proposé de signer un partenariat avec Géopost qui appartient au groupe la poste et qui regroupe les activités de colis express du groupe. Grâce à cette convention la MSAP sera habilitée à recevoir et remettre les colis aux habitants qui en feront la demande. Notre objectif est de mieux faire connaître notre structure et de rendre un service dont nous savons qu'il sera apprécié au-delà même du quartier. La convention proposée est jointe en annexe.

**Considérant :** Que la signature d'une convention avec Pickup Services est de nature à renforcer l'attractivité de la MSAP des Jardins de l'Empereur en rendant un service supplémentaire aux habitants du quartier,

### IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

#### D'AUTORISER

- Monsieur le Maire à signer une convention avec Pickup services, société du groupe GéoPost
- Monsieur le Maire à signer tous actes administratifs relatifs à cette convention.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de son Président**

**Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 septembre 2017 ;  
Considérant que la signature d'une convention avec Pickup Services est de nature à renforcer l'attractivité de la MSAP des Jardins de l'Empereur en rendant un service supplémentaire aux habitants du quartier,

**AUTORISE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Monsieur le Maire à signer une convention avec Pickup services, société du groupe GéoPost et à signer tous actes administratifs relatifs à cette convention.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170925-2017\_221-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2017  
Publication : 02/10/2017

Pour l'autorité Compétente  
par délégation



Page 2 sur 2



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

Laurent MARCANGELI